

*Initiatives ministérielles*

ne doivent pas tous s'orienter vers Hibernia, ils doivent penser aussi aux retombées.

Avant de terminer, je voudrais résumer une inquiétude qui existe à la Chambre depuis le 7 novembre de l'an dernier, il y a presque un an, date à laquelle nous avons commencé à parler de ce projet. Certains diront que c'est court, mais c'est le style de la Chambre. Il y a eu la première lecture, puis la deuxième et l'étape du comité. Même si certains pensent que nous avons beaucoup tardé, nous en sommes maintenant à la troisième lecture.

Pendant tout le processus, nous n'avons pas cessé de nous interroger sur les engagements du projet vis-à-vis du Canada. Je pense que les soupçons étaient bien fondés—je ne prête jamais de mobiles à ceux qui sont chargés de dépenser les deniers publics. J'aimerais au fond définir l'engagement du projet pour le Canada.

Je trouve très rassurant le fait de connaître certains détails de ce projet, mais j'aimerais souligner qu'il s'agit d'un mégaprojet présentant des risques, ainsi que des avantages. Pour l'instant, tout en cherchant des réponses dans l'incertitude, les députés de ce côté de la Chambre, et je crois aussi, beaucoup de mes collègues, estiment que les avantages l'emportent sur les risques. Les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve et du Labrador ont conclu une entente avec Mobil Oil, l'une des entreprises participant à la mise en valeur de Hibernia.

Pour résumer, disons que par suite de l'entente fiscale, le gouvernement du Canada contribuera 25 p. 100 des coûts de premier établissement jusqu'à concurrence d'un milliard de dollars. Il garantira des prêts pour 40 p. 100 des coûts de premier établissement, jusqu'à une garantie maximum de 1,7 milliard de dollars. Le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador supprimera la taxe de vente au détail des coûts des investissements, abaissera la taxe de vente au détail des coûts d'exploitation à 4 p. 100, acceptera un régime de redevances sensible aux fluctuations des prix et contribuera 10 millions de dollars au projet pour des travaux particuliers d'ingénierie dans la province. En retour, le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador obtiendra des recettes nettes du projet de l'ordre de 2,6 à 5,1 milliards de dollars, d'après le cours du pétrole en 1987. Je n'ai pas encore les projections pour

les prix actuels du pétrole, je peux simplement supposer qu'ils seront sûrement plus élevés.

Les deux gouvernements auront également une part importante des bénéfices si les prix du pétrole montent à nouveau, comme c'est le cas actuellement, mais qui sait quels seront les prix d'ici 20 ans et si les réserves se révéleront plus importantes que prévu.

Monsieur le Président, je crois que ce projet n'est que le début de quelque chose de beaucoup plus important. Nous savons qu'il existe deux autres gisements pétrolifères: celui de Terra Nova, à 20 milles au sud d'Hibernia, et celui de Ben Nevis, à proximité de Terra Nova. Nous avons de bonnes raisons de croire qu'il y en a d'autres encore.

Les chiffres donnés sur les recettes se fondent essentiellement sur les principes fiscaux et les redevances. Ils ne reflètent pas l'effet d'entraînement amorcé par la création d'emplois ou par les possibilités que ce projet représente pour les entreprises.

À la suite des négociations qui viennent de prendre fin, nous avons obtenu des engagements plus fermes en faveur du Canada et de meilleures conditions pour Terre-Neuve, et on s'est engagé formellement à en tenir compte. Ces engagements ont été notés.

Pour ce qui est de l'emploi et des avantages découlant des achats au pays, on est aussi équitable que faire se peut. On fait l'impossible pour obtenir un contenu canadien et terre-neuvien de 45 à 50 p. 100 tout en restant concurrentiels. C'est-à-dire environ 40 à 50 p. 100 de contenu canadien et terre-neuvien dans la fabrication des modules et jusqu'à 90 p. 100, voire 100 p. 100 en ce qui concerne la fabrication des tours de forage et des matériaux prémontables qui entrent dans l'installation de la base de béton.

L'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers surveillera la réalisation de ces objectifs et examinera les raisons des manquements possibles et les mesures prises pour les rectifier.

Je signale que le gouvernement de Terre-Neuve est en train de mettre sur pied un pendant du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources dans cette province, mais je n'en connais ni la structure ni les détails. Je pense que l'on est en train de constituer une équipe de